



Le pôle universitaire

Lieu d'expérimentation de nouvelles formes
de partenariats interuniversitaires



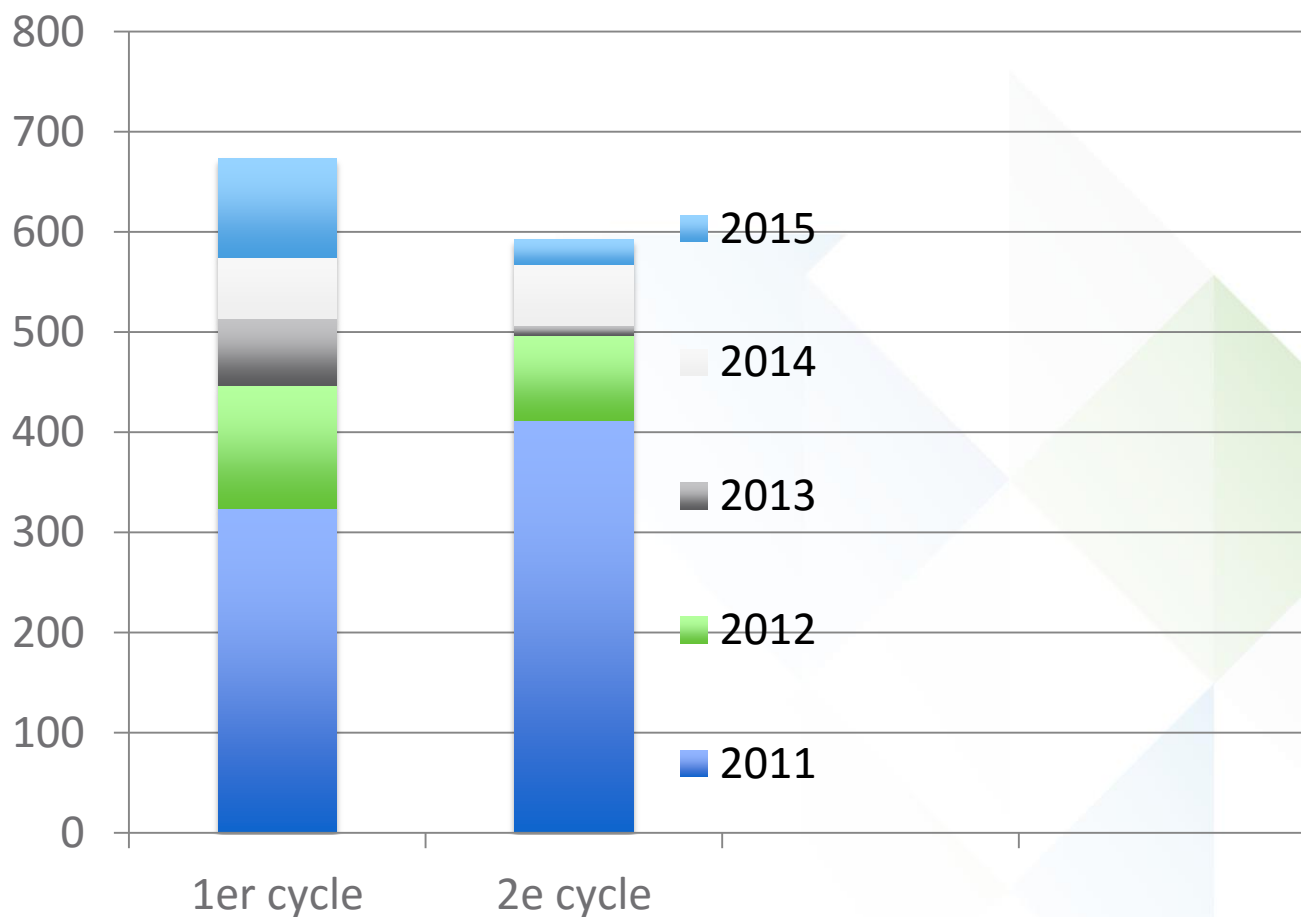
Pôle universitaire
Paul Gérin-Lajoie

Qui sommes-nous ?

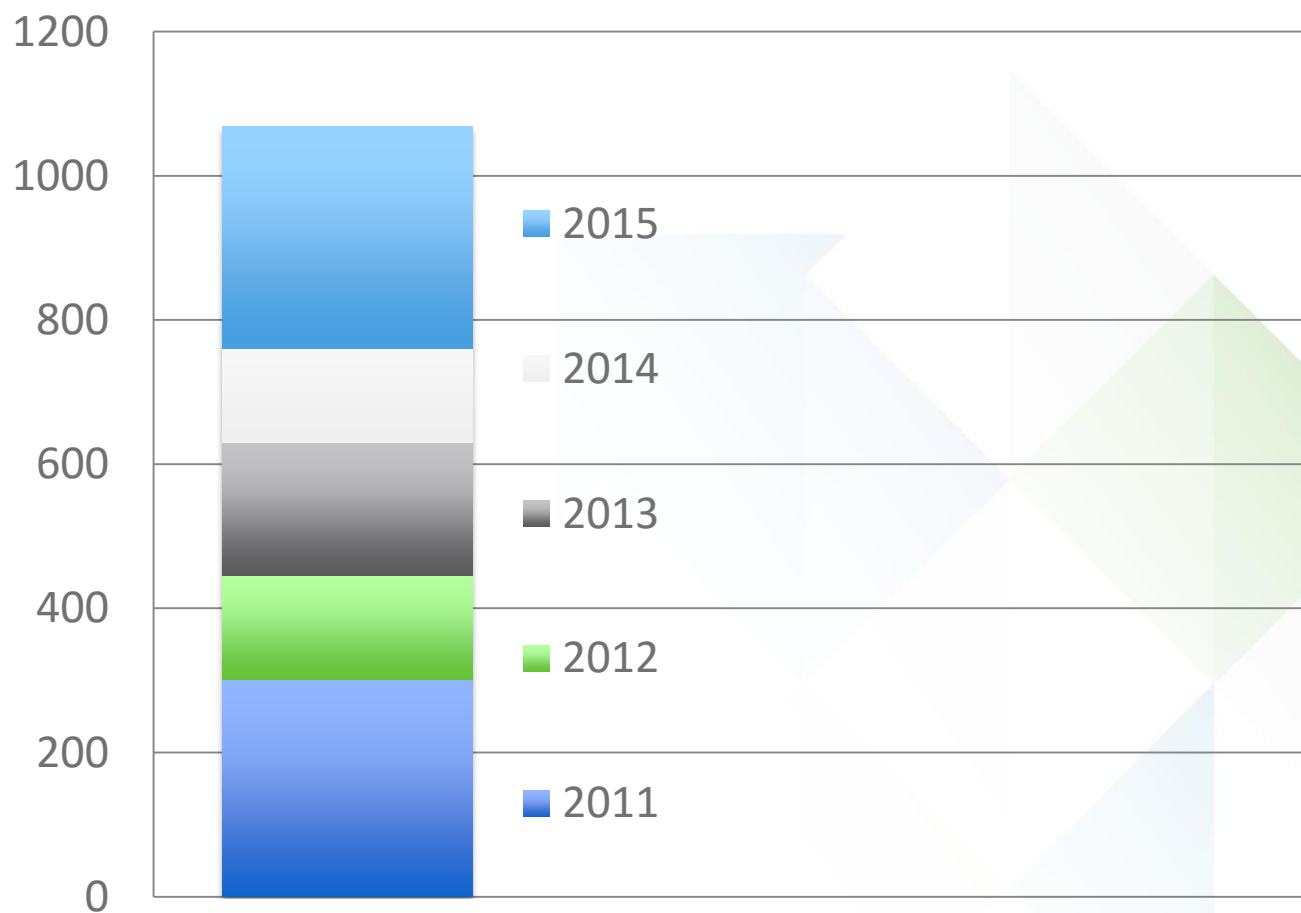
- Organisme sans but lucratif fondé en 2006 à Sainte-Thérèse
- 3 employées, 4 salles de classe
- 9 programmes – 1^{er} et 2^e cycle à temps partiel; perfectionnement
- 3 partenaires universitaires



Nombre de diplômés depuis 10 ans



Nombre de participants aux activités de perfectionnement



Plan d'exploration

- L'origine de la collaboration interuniversitaire
- Le modèle du Pôle universitaire
- Le soutien à la collaboration
- Bénéfices et défis
- L'avenir
- Qu'en pensez-vous ?



À l'origine de la création

- 2005 : Contexte favorable à l'innovation
 - Faible taux de diplomation
 - Forte croissance démographique
 - Pas de services universitaires dans les Basses-Laurentides





À l'origine de la création

□ Mobilisation citoyenne



Charles Le Borgne (Société de développement économique), Paul Gérin-Lajoie, Monique Laurin (Collège Lionel-Groulx), Éli Fallu (Ville de Sainte-Thérèse)

À l'origine de la création

- Monde municipal : un outil de développement régional
- Monde des affaires : un outil d'expansion des entreprises
- Monde collégial : favoriser la recherche appliquée
- Une mobilisation soutenue du milieu



À l'origine de la création

- L'idée originelle (originale)
 - Un réseau de ressources complémentaires
 - Des offres de services innovantes
 - Une formule rapide, simple, souple et peu coûteuse
- L'inspiration : le modèle de pôle universitaire

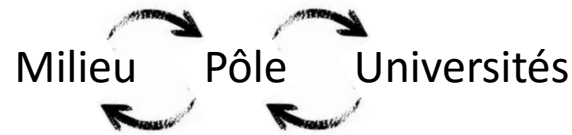


La proposition du PUPGL

- Conciliation famille-travail-études
- Réponse précise aux besoins de formation
- Formation créditée et non-créditée
- Formation à temps partiel seulement



La proposition du PUPGL



- Identification des besoins de formation
- Soumettre les besoins aux universités
- Soutien local au recrutement et à l'organisation



La proposition du PUPGL

- Recherche appliquée
- Services à la collectivité
- Alliances internationales



La collaboration interuniversitaire

- Mécanisme de concertation
- Moyens de régulation



NOUVELLE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Assemblée des membres

Membres votants + Membres non-votants
3 représentants UQO
2 représentants employeurs

Conseil d'administration

Formé des membres votants
+ Fondation Paul Gérin-Lajoie
+ Direction générale

Mandat : gestion des ressources

- Président
- Vice-président
- Secrétaire-trésorier

Comité consultatif

Formé des membres non-votants

Mandat : avis sur les activités (besoins du marché du travail et formation à offrir)

- 1 poste Emploi-Québec ou autre ministère
- 1 poste pour chaque université active au Pôle
- 4 postes pour des organismes de développement économique des Laurentides
- 8 postes pour des employeurs des Laurentides



Les bénéfices de la collaboration

- Soutien à l'organisation de la formation
- Respect des spécificités
- Proximité avec le milieu
- Visibilité dans le milieu
- Partage du savoir-faire
- Efficacité et efficience
- Avantages financiers



Les défis de la collaboration

- Partager
- Déléguer
- Faire confiance
- Maintenir l'équilibre
- Offrir une valeur ajoutée
- Entente gagnant-gagnant
- Avantage financier



Regard vers l'avenir

- Rester centrés sur la mission
 - *Favoriser l'accessibilité et le développement de la formation universitaire dans une perspective de développement régional et de rayonnement national et international.*
- Valoriser la concertation universitaire



Et vous, qu'en pensez-vous ?

- Des questions ? Des précisions ?
- Quels seraient vos enjeux ou vos défis comme collaborateur dans ce contexte ?
- Quels seraient pour vous les facilitateurs de la collaboration interuniversitaire ?

